4e Année. - Numéro 149

Dimanche 29 Mai 1898

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Egalité

Journal Socialiste Quotidien

DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAUX
93, Grande-Rue, 93
ROUBAIX

BUREAUX
2, Rue de la Cloche, 2
TOURCOING

LA POLITIQUE

Une nouvelle étiquette

Les dernières élections ont vu naître un nouveau parti : le parti *nationaliste !*

Sous cette étiquette, il y eût une véritable floraison de candidats d'origines diverses.

Le Suffrage Universel en a cueilli seulement *treize !*

J'en connais personnellement un bon quart et je m'étonne fort que ceux-ci se soient collés au dos une étiquette qui ne me paraît rimer à rien du tout.

Qu'est-ce que çà veut dire « nationaliste ? »

Dans le Nord où toutes les cordes de la guitare patriotique ont été touchées par nos adversaires, on n'a pas songé à s'abriter derrière ce mot vide de sens.

Serait-ce que, par ailleurs, on ait voulu opposer *nationalisme* à *internationalisme ?*

Je ne puis le croire en lisant les noms des treize nationalistes élus.

Parmi eux, en effet, figurent deux hommes que je connais bien — et que je sais apprécier malgré nos divergences de vues — les citoyens Bernard et Chiché, de Bordeaux.

Or, le gros des comités qui ont soutenu ces deux députés, était composé d'internationalistes irréductibles, — de marxistes conscients, tels mes amis Raymond Lavigne, capitaine Dupon, Léon Charriot, Maillard, cerveaux et bras du parti ouvrier girondin.

Il n'est donc pas possible que Bernard et Chiché aient un instant songé à heurter aussi violemment, aussi brutalement, les convictions des plus désintéressés et des meilleurs de leurs défenseurs.

J'en conclus que classer Bernard et Chiché parmi les nationalistes, c'est leur prêter des sentiments qu'ils ne peuvent avoir car ils sont contraires à leurs intérêts et ne répondent pas du tout aux idées de la majorité de leurs électeurs.

Pour MM. Drumont, Millevoye, Déroulède, c'est une autre affaire...

Saltimbanques de la politique, ces messieurs qui avaient déjà abusé du chauvinisme ont jugé bon de changer le balancier. Pour évoluer sur la corde électorale, ils ont fabriqué le « nationalisme ! » — c'est à dire quelque chose de bien moins dangereux que les cannes plombées promenées naguère à travers la France par leurs amis Morès et Guérin ! C'est assurément mieux que le mot barbare d'anti sémitisme, mais ça sonne tout aussi creux.

Notre confrère Degay, dans la *Lanterne* d'hier fait justice de l'outre nationaliste, — un mot vide de sens qui flissimule mal la pénurie d'idées générales chez ceux qui l'emploient :

— Etes-vous pour l'impôt progressif sur le revenu ? interroge-t-il...

— Je suis nationaliste !

— Que pensez-vous de la révision de la Constitution ?

— Je suis nationaliste.

— L'impôt des boissons ? Les lois ouvrières ? Le service militaire de deux ans ? Séparation de l'Eglise et de l'Etat ?

— Nationaliste, nationaliste encore, nationaliste toujours !

On ne saurait plus spirituellement montrer le ridicule de l'étiquette nationaliste.

Et nous ne craignons pas, en nous associant aux critiques de Degay, que les rhéteurs des camps adverses nous retournent notre internationalisme, car l'appel à l'union de tous les travailleurs jeté au monde par Marx est appuyé sur une doctrine économique contre laquelle se sont usées déjà les dents de tous nos contempteurs.

Mais à quoi bon insister !

Efflorescence électorale, le nationalisme a disparu avec la période d'agitation politique qui l'a vue naître et, sauf M. Vervoort qui prétend en être le père légitime, personne dans quelques jours, n'en parlera plus...

SIAUVE-EVAUSY.

REVUE DE LA PRESSE

LA CHAMBRE NOUVELLE

De *La Lanterne* :

M. Pelletan ne voit que deux politiques celle de droite et celle de gauche : un ministère qui voudrait louvoyer entre ces deux politiques ne durerait pas :

Notre devoir, c'est de voir plus loin que les murs étroits du Palais Bourbon, que ces couloirs remplis d'intrigues et de camaraderies énervantes. C'est d'être digne de la pensée nationale telle qu'elle s'est manifestée, et pour cela il y a deux choses à faire.

D'abord venger le suffrage universel, contre lequel de véritables attentats ont été commis.

Puis, il faudra démolir les tentatives de replâtrage déjà annoncées. L'opportunisme, frappé au cœur, va tenter de nouvelles équivoques sous le nom de concentration.

Il n'y a de sincérité, de loyauté politique que dans deux sortes de majorité : les majorités de droite pour la résistance, les majorités de gauche pour le progrès.

L'UNITÉ SOCIALISTE

De *La Petite République* :

Le citoyen Jaurès, après avoir constaté le succès du Parti Socialiste, prêche l'organisation de tous ses groupements pour une action commune.

Nos adversaires ne contestent plus le succès du Parti Socialiste. Comme en Belgique, le socialisme a grandi en France : le nombre des élus est accru. Les suffrages socialistes sont presque doublés. C'est bien la poussée du prolétariat.

L'heure n'est-elle pas venue de rapprocher dans une organisation générale tous les éléments de notre parti ? Il me semble que jamais l'occasion ne fut plus favorable.

Une fois encore, qu'on me pardonne mon insistance. Mais plus j'y réfléchis, plus il me semble qu'en organisant son unité, le socialisme français accroîtra merveilleusement ses forces. Dans la confusion croissante et le terne crépuscule du capitalisme finissant, il sera, haut sur l'horizon, la grande lumière d'espérance et de justice condensée en un un seul foyer et réfléchie en d'innombrables consciences.

Gérault-Richard et Rochefort

Dans le *Petite République* d'hier matin, et sous le titre « Nettoyage » le citoyen Gérault-Richard, est tombé « à plume raccourcie » sur M. Rochefort qui, depuis quelque temps redoublait de violence contre les meilleurs parmi les socialistes.

Voici son article :

Depuis quatre mois, M. Rochefort prodique au Parti socialiste les pires outrages, les accusations les plus infâmes.

« Sans-patrie, vendus aux juifs, traîtres, soudoyés par la Triplice, complices de l'Allemagne... » Ce purin a coulé de sa plume sur nous avec une abondance que ses culottes mêmes ne connaissaient plus depuis la journée fameuse de janvier 1870, où, à Neuilly, il fit sentir aux populations l'étendue de son héroïsme.

Qu'avons-nous fait pour exciter ainsi sa verve diffamatoire ? Nous sommes-nous attaqués à ses convictions, je veux dire à sa camelotte politique du moment ?

Non, bien sûr, il défilait du patriotisme ; il sauvait chaque matin la France, il réduisait l'Allemagne en miettes, il peinturlurait de gloire et d'infaillibilité les généraux de l'Etat-Major, sans qu'aucun de nous songeât à le déranger. Nous ne demandions qu'une chose à ce foudre de guerre : qu'il voulût bien nous *foudre* la paix. Nous avions assez, en effet, de résister aux assauts furieux des hordes cléricales et de veiller aux menées des fauteurs de coup d'Etat.

Or, sous prétexte que nous nous refusions à partager son culte pour Esterhazy, à nous associer à sa besogne de délateur et de gardechiourme, il nous dénonça aux fureurs chauvines, il requit du ministère Méline des mesures de rigueur contre nous.

On pouvait lire dans son journal : « Si Barthou et Billot n'étaient pas leurs compères, les internationalistes coucheraient à Mazas ce soir. »

Et sa bande, de reprendre en chœur : « Sus aux sans-patrie, aux vendus, aux traîtres !»

Nous croyions le bonhomme assagi par les années et le voilà redevenu le paillasse à soldats et à curés qu'il fut, en 1889 avec Boulange, en 1870 avec Trochu. Il profite de notre hospitalité pour déposer des saletés dans tous les coins de notre maison, pour calomnier les meilleurs militants de notre parti.

C'est son métier. Mais c'est aussi le nôtre de nous purger de cette ordure. Nous la jetons dehors, en avertissant tous les nôtres de l'opération, afin que personne ne soit tenté de ramasser ça et de rapporter ça chez nous.

Vraiment il semble étrange de s'entendre traiter de lâche par un homme qui a passé son existence à fuir : devant l'Empire, devant la Commune, devant Versailles, devant la Haute-Cour ; et à bout de directions fuyant sous lui comme une tinette mal cicatrisée.

Il ne veut pas, dit-il, croiser la plume avec nous et il se promet de nous laisser soigner tout seul nos jaunisses.

Soit. A l'impossible nul n'est tenu, et M. Rochefort n'est plus en état, nous le savons, de tenter avec chance de succès aucun croisement.

Quand à cette jaunisse qu'il nous attribue. Voyons, donnez je vous prie un coup d'œil au miroir, mon vieux Roubourochefort.

GERAULT-RICHARD.

UN DUEL

A la suite de cet article M. Rochefort s'est jugé offensé et a envoyé ses témoins au citoyen Gérault-Richard.

Une rencontre à l'épée a été décidée, elle a eu lieu dans l'après-midi.

M. Rochefort a été atteint au téton droit.

Une hémorrhagie s'est produite qui a mis fin au combat.

La blessure de M. Rochefort est sans gravité, elle est toute superficielle.

LA NOUVELLE CHAMBRE

Après avoir fait connaître la composition de la nouvelle Chambre au point de vue politique — ce qu'il importait avant tout de savoir — nous avons dit quels liens de parenté unissaient certains parlementaires ; il ne nous reste plus qu'à rappeler quelle profession ils exerçaient au moment où ils ont brigué les suffrages de leurs concitoyens.

En classant les députés par profession, nous avons compris dans une même catégorie ceux qui exercent encore cette profession et ceux qui l'ont exercée autrefois.

Il y a dans la Chambre nouvelle :

75 avocats, 47 médecins, 28 anciens officiers de terre et de mer, 20 professeurs, plus 2 instituteurs et 1 ancien maître d'étude ; 47 anciens magistrats, 7 anciens membres de la diplomatie, 11 anciens membres du Conseil d'Etat, 2 ecclésiastiques, 9 ingénieurs, 20 propriétaires, 38 industriels, 20 agriculteurs.

19 officiers ministériels dont 1 agent de change et un commissaire priseur ; 5 pharmaciens, 3 journalistes, 18 négociants, 16 anciens fonctionnaires administratifs : préfets, sous-préfets ou conseillers de préfecture ; 16 employés des ministères, 5 employés ou représentants de commerce, 3 banquiers, 8 entrepreneurs de travaux publics, 1 inspecteur des finances, 1 architecte, 1 géomètre, 1 artiste peintre, 1 auteur dramatique, 1 vétérinaire.

Signalons aussi un maître d'hôtel, un conducteur de diligence, un marchand fripier.

Dans le parti socialiste ou dans la fraction limitrophe du parti radical-socialiste, on trouve quatorze ouvriers ou anciens ouvriers dont un cordonnier, deux ciseleurs, un chapelier, deux mineurs, un maçon, un peintre en voitures, un dessinateur-mécanicien, un miroitier.

Soit en tout environ 500 députés classés, sur 581 que comprend la Chambre.

LA PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE

Paris, 27 mai.

D'après le *Gaulois*, M. Charles Dupuy a fait savoir à ses amis qu'il déclinait toute candidature à la présidence de la Chambre.

A l'heure actuelle, un seul député a posé sa candidature contre M. Brisson. C'est M. Paul Deschanel, le leader du centre.

L'ACTUALITÉ

LA FEMME ET LE CRIME

Le procès Carrara et la condamnation aux travaux forcés à perpétuité qui a frappé la complice de l'assassinat du malheureux garçon de recettes Lamarre a mis à l'ordre du jour un coté particulier de la question féminine.

La femme est-elle vraiment une responsable ? Et puisque, en vertu d'un raisonnement basé sur son infirmité physique, on en déduit une faiblesse mentale qui l'écarte de certaines fonctions, pourquoi ne bénéficierait-elle pas d'une sorte d'impunité, quand cette même infirmité se traduit par la méconnaissance des devoirs sociaux ?

La thèse est vraie en soi, comme le système positif qui n'admet que des malades, et point de criminels

Mais s'il est encore presque impossible de s'engager dans une voie, réservée à des temps futurs où la raison dominera la passion, il convient du moins de préparer les matériaux de la science future et de colliger le plus grand nombre de faits possibles — dont l'avenir tirera les conclusions normales.

L'affaire Carrara restera à l'état de document. Mais, elle est trop actuelle pour qu'on puisse encore appuyer une théorie sur des détails positifs.

Pourtant, en se reportant à des procès passés, on est frappé du caractère tout spécial et absolument morbide des crimes commis par des femmes, soit seules, soit surtout avec des complices.

N'était-ce pas une malade que cette Gabrielle Fenayrou qui conduisait elle-même son amant à la mort, puis en des scènes théâtrales demandait grâce à son mari, la main sur sa couronne de mariage et qui, de très bonne foi assurément, était convaincue de l'efficacité de son forfait, pour le rachat de ses fautes commises ! Et Gabrielle Bompard ! cette inconscience dans l'assassinat, cette naiveté dans la férocité ne confinaient-elles point à la folie ?

On a dit souvent qu'une femme bonne est meilleure que le meilleur des hommes. L'aphorisme contraire est aussi vrai. La femme criminelle rendrait des points au plus atroce des bandits.

Mais elle a cette caractéristique de l'aveu facile. On se souvient peut-être du règlement établi par Chevalier et Abadie, il disposait que la bande ne pouvait comporter que deux femmes réservées aux chefs supérieurs, les autres associés ne devant avoir que des maîtresses d'un jour.

C'était une précaution nécessaire : car ce sont presque toujours les femmes qui, dans un élan de jalousie ou par peur, dénoncent leurs complices. Ainsi advint d'une bande de faux monnayeurs, en 1890. La femme qui était chargée d'écouler des pièces fausses ayant été prise en flagrant délit, nomma presque immédiatement tous les criminels qu'elle connaissait.

Lombroso et Ferrero attribuent cette manie de délation au besoin de jaser : mais parfois aussi il s'agit tout simplement de conquérir des droits à l'indulgence, ou bien encore, — ce qui est peut-être plus fréquent — de se créer un rôle qui les mette en vedette. Pourquoi Eugénie Forestier a-t-elle livré Prado ? Pourquoi Antoinette Sabatier a-t-elle chargé Pranzini ? Pourquoi Jeanne Blin a-t-elle presque contraint Marchandon à l'aveu ? Il y a là des étrangetés psychologiques que peut seule expliquer une sorte de déséquilibre cérébral.

Du reste on n'a pas oublié le mot de Gabrielle Bompard à l'inspecteur Jaume : — Il paraît que la presse est gentille pour moi.

Le sentiment qui ment la femme criminelle est presque toujours bizarre, sinon excentrique : la maîtresse d'Aubert, l'assassin philatéliste, avait aidé son amant à cacher le cadavre : — J'ai fait mon devoir, répondit-elle fièrement au président des assises, je suis prête à recommencer.

On ne comprend pas ces attitudes ; mais malgré tout ne dénotent-elles pas une déformation singulière de la conscience ?

La criminalité féminine, dit M. de Ryckère dans la remarquable étude qu'il vient de publier, compte quelques récidivistes célèbres, dont les condamnations arrivent à un total invraisemblable.

Par exemple, la négresse Ada Lippinoot légendaire dans l'Amérique du Nord : voleuse, mendiante et alcoolique, elles laissé une descendance de 834 individus, qui se répartissent ainsi : 168 incendiaires, 181 Prostituées, 95 mendiants, 64 meurtriers, 140 voleurs et faussaires, etc.

On comprend que l'association des malfaiteurs de l'Illinois ait décidé de lui élever une statue de bronze.

Ribot, dans son livre sur l'*Hérédité psychologique*, mentionne une jeune criminelle qui se maria, eut beaucoup d'enfants et laissa 80 descendants, dont un quart a été frappé par la justice. Les trois autres quarts se composaient d'ivrognes, de fous et de voleurs.

Jane Cakebread a subi 289 condamnations pour ivresse.

Certains prétendent que le seul moyen de sauver la femme de ces épouvantables perversités, c'est de lui concéder la plénitude des droits civils et politiques.

Plus mêlée à la civilisation, relevée à ses propres yeux par l'exercice de droits qui comportent des devoirs, la femme perdra peu à peu cette insouciance du bien et du mal, attribuable surtout à la sujétion mentale qui lui est imposée.

La femme songe, la femme fleur, la femme sylphe serait destinée à disparaître !

Son sort sera-t-il plus enviable ?

Si un jour ses droits deviennent égaux aux droits de l'homme, par contre on sera tenté de lui imposer les mêmes devoirs — ce sera, pour elle, le mauvais côté de la médaille égalitaire.

Quant à l'homme qui a considéré jusqu'à ce jour la femme comme un être qu'il doit protéger, mais qui est créé et mis au monde pour lui rendre la vie agréable et douce il ne pourra que perdre au nouvel état de choses.

Alors, quoi ?

Nous n'avons voulu que poser le problème sans avoir la prétention de le résoudre.

LES MINISTRES DÉMÉNAGENT !

Intellectuellement, depuis longtemps, c'est entendu !...

Mais il s'agit là d'une opération purement matérielle.

La plupart des ministres actuels, annonce, en effet, l'*Indépendance Belge*, ont déjà commencé sans bruit leur déménagement ; ils rangent leurs papiers et font rentrer chez eux les bibliothèques ou autres objets mobiliers leur appartenant.

Méline sait si bien ce que la Chambre lui réserve !...

Les experts contre M. Zola

Paris, 27 mars.

Les débats du procès en 300,000 francs de dommages-intérêts intenté, pour diffamation, par MM. Belhomme, Couard et Varinard, experts en écriture, contre MM. Emile Zola et Perreux, viennent d'être définitivement fixés.

L'affaire sera plaidée *sur le fond*, à la neuvième chambre de police correctionnelle de la Seine, présidée par M. Richard, le mercredi 22 juin.

Mes Cabanes et Rousselle soutiendront la demande des experts, Mes Fernand Labori et Clémenceau présenteront la défense de MM. Zola et Perreux.

M. le substitut Paillot occupera le siège du ministère public.

MÉTALLURGISTES EN GRÈVE

Brest, 27 mai.

Les patrons métallurgistes ayant admis la journée de travail de dix heures sans réduction de salaire, mais en se réservant le droit de choisir les ouvriers qui bénéficieraient de cette mesure, les grévistes se sont réunis à la Chambre syndicale.

Après délibération, ils ont repoussé cette façon de procéder. Ils veulent dix heures pour tous les ouvriers sans exception.

La grève continue donc.

Le comité de la grève a fait un premier versement de fonds aux grévistes qui ont les plus lourdes charges de famille.

Les previsions font circuler des listes de souscription avec lesquelles ils recueillent beaucoup de secours.

La journée a été très calme.

LA RÉVOLUTION EN ITALIE

Rome, 27 mai.

On a commencé à juger à Milan les prisonniers de l'émeute.

Le *Corriere della Sera* relate les premières condamnations qui sont sévères.

Un accusé a eu sept ans trois mois et cinq jours de réclusion ; un autre 5 ans, un troisième 3 ans, et plusieurs autres 2 ans, un an et moins.

La défense a été présentée par un capitaine qui a fait valoir en faveur des accusés l'infériorité où ils se trouvent par suite du manque de témoins à décharge.

M. Pescetti, le député socialiste bloqué par la police, à Montecitoria, sortira aujourd'hui librement. *E finita la Comedia.*

M. di Rudinì a donc fini par où il aurait dû commencer, c'est-à-dire par respecter l'immunité parlementaire.

Le conseil fédéral a décrété l'expulsion du territoire helvétique de Giovanni l'un des promoteurs du récent mouvement des Italiens en Suisse.

GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

Madrid, 27 mai.

Il se confirme que le gouvernement a décidé d'adresser une communication aux puissances pour appeler leur attention sur la façon dont l'escadre américaine opère les bombardements, sur l'usage du drapeau espagnol par les navires américains et sur la rupture des câbles télégraphiques internationaux.

On s'étonne qu'aucun journal n'ait publié ce matin de télégramme de Cuba.

New-York, 27 mai.

Les désordres qui se sont produits à Kew-West ont été si grands dans ces temps derniers et les tentatives d'assassinat si nombreuses entre les marins et les nègres que la loi martiale a dû être déclarée.

Echos & Nouvelles

A L'OFFICIEL

L'*Officiel* d'hier publie un décret instituant un conseil supérieur de l'enseignement agricole. En font partie MM. Jonnart, président de la fédération des sociétés agricoles du Pas-de-Calais, Tribou, ancien président de la société des agriculteurs du Nord, etc.

Un arrêté du ministre des finances nomme à la perception de Lille 1e division, 1re classe M. Ponthieu, percepteur d'Audruicq (Pas-de-Calais) 2e classe. — A la perception d'Audruicq M. Lagelouze, percepteur d'Eperlecques 3e classe. — A la perception d'Eperlecques 2e classe, 3e classe, M. Landry, percepteur de Wierre Effroy. — A la perception de Wierre-Effroy, M. Piquette percepteur de Ste Bazeille (Lot-et-Garonne). — A la perception de Deville-les-Rouen (Seine-Inférieure), 1re classe, M. Flajollet, percepteur de 1re classe à Englefontaine (Nord). A la perception d'Englefontaine, M. Doux, percepteur de 2e classe à Vertus (Nord).

NOS DÉPUTÉS

On sait que la nouvelle Chambre doit se réunir le 1er juin. Elle ne paraît pas devoir être, ce jour-là, au complet, si nous en jugeons par l'échange de télégrammes, très authentique, qui a eu lieu entre un député actuellement à Paris et un de ses nouveaux collègues, élu pour la première fois au récent scrutin de ballottage et qui n'a pas encore quitté sa circonscription.

Le premier a télégraphié au second :

— Quand comptez-vous arriver à Paris ?

L'autre a répondu :

— A partir de quel jour est valable la carte de chemin de fer ?

— A partir du 1er juin...

— Je ne pourrai donc arriver que le 2...

Dialogue textuel, nous le répétons. Si tous les nouveaux élus sont hantés de cette même préoccupation, d'ailleurs très pratique, il manquera, le premier jour, pas mal de députés à l'appel !...

MILLIARDS CONTRE MILLIONS

Les américains, dans leur lutte contre l'Espagne, offrent un régiment, un cuirassé ou une simple batterie d'artillerie, comme on offrirait un cigare.

L'Espagne, moins fortunée, trouve cependant de fortes sommes pour la défense de la patrie : la reine régente a donné un million ; la duchesse de Castro Enriquez, cinq cent mille piécettes ; on en a fait sept cent mille avec la dernière *corrida de toros*, à Madrid. Et voici un don plus imposant encore : un chèque de deux millions de dollars — cela ait beaucoup de piécettes au cours actuel — offert à son pays par le marquis de Arguelles, Espagnol résidant à la Havane.

Mais, ce ne sont encore là que de pauvres millions — et les Yankees ont des milliards !

COMMUNE PRIVILÉGIÉE

Il existe dans l'arrondissement de St-Sever (Landes), une commune privilégiée au point de vue de la mortalité.

Cette commune, qui a nom Castelner, compte deux cents habitants.

Les tableaux de recensement de la population pour l'année 1897 accusent, pour cette heureuse commune, bon nombre de naissances et demeurent muets sur les décès.

Les médecins ont rengainé leurs ordonnances, le curé, navré, a mis au rancart son livre de psaumes, et le fabricant de cercueils a plié bagage.

Si cela devait durer, nous engagerions fermement nos lecteurs à transporter leurs pénates dans cette localité où l'on ne meurt pas.

SUICIDES EN PRUSSE

Un journal allemand constate que pendant l'année 1896, 6,497 personnes, soit 5,073 hommes et 1,424 femmes se sont suicidées en Prusse. Les motifs de beaucoup de ces suicides sont restés inconnus.

VIEUX LUTTEUR

Des noces d'or qui feront rêver tout le le monde parlementaire :

Joseph Modaraisz, un des rares républicains de la Chambre des députés hongroise, vieille barbe de 48, c'est le cas de le dire, célèbre le cinquantième anniversaire de son union avec sa circonscription électorale.

Il y a cinquante ans que les électeurs de Sarheresztur l'ont élu pour la première fois ; et depuis ils lui ont, à chaque période législative, renouvelé son mandat.

Aussi les communes de ce comice si fidèle ont-elles décidé de célébrer une sorte de noces d'or.

Le député a été invité à faire une tournée parmi ses féaux mandatés et dans chaque localité de sa circonscription on organise des fêtes en son honneur.

LE FÉMINISME

Le ministre des voies et des communications en Russie a créé une nouvelle catégorie d'employés-femmes pour le service des chemins de fer.

Dorénavant il y aura des préposées dans chaque train qui auront à surveiller les coupés réservés aux dames seules.

GRAND CORDON

Le roi de Grèce vient de conférer à M. Méline le grand cordon de l'ordre du Sauveur

La même distinction a été attribuée à M. Cochery.

Il faut croire que ces deux messieurs viennent de sauver quelque chose. Pas leur portefeuille, espérons-le pour la France !

***

NOUVELLES A LA MAIN

Au foyer du théâtre des Dessous Plastiques.

Une de ces dames lit à haute voix dans le journal les nouvelles de la guerre :

« La fille d'un milliardaire de New-York a levé, à elle seule, tout un régiment de cavalerie... »

Et la blonde Irma qui a écouté, un peu rêveuse, de s'écrier avec une naïve admiration :

— Veinarde, va !

***

Dans un salon où se trouvent réunis quelques députés de nuances différentes, récemment nommés, deux adversaires viennent de discuter en termes empreints de la plus parfaite courtoisie.

— Ce sont des nouveaux élus, murmure un monsieur assis à l'écart ; ils n'ont pas encore l'habitude.

A Boulets Rouges

Les cléricaux se préparent à célébrer à grand tralala la Fête de Jeanne d'Arc.

Veut-on un aperçu du programme des réjouissances ?...

M. le chanoine de l'abbé Cyr, — pardon DIDIO, — prêchera « le panégyrique » de l'héroïne assassinée par un de ses prédécesseurs qui répondait au nom euphonique de Cauchon.

M. le docteur LECIGNE — qui n'est pas de Cambrai hélas ! — prononcera un sermon en l'honneur de la Pucelle, à St-Michel et à St-Jacques de Douai.

Enfin M. l'abbé ROUPAIN, prêchera aussi sur ce sujet à Armentières et à Haubourdin.

***

Pauvre Jeanne !

De son vivant, les curés la couvrirent de boue et d'ordures ; ils essayèrent tout pour la salir ; finalement ils la brûlèrent comme relapse.

Aujourd'hui, ils maculent sa gloire si belle et si pure, en lui infligeant la honte de leurs louanges intéressées.

Et qui choisissent-ils pour manifester leur enthousiasme tard venu ? Des gens qui répondent aux noms de *Roupain* ou de *Didio*.

Vraiment, on ne va pas chercher ses prédicateurs dans Courtelline, Marc Twain ou Alphonse Allais !

***

On m'objectera que le nom ne fait rien à l'affaire, et que les pauvres très-sous-Lacordaires ne sont pas fautifs si leur état-civil comporte pour les désigner des vocables qu'on dirait inventés par Armand Silvestre. Soit ! et dans une certaine mesure nous admettons cette excuse. Mais pourquoi ne prennent-ils pas un pseudonyme à l'instar du rédacteur en chef de la *Croix ?*

On ne saurait en effet faire chanter les louanges de la vierge de Vaucouleurs par l'habituel panégyriste Didio, tandis que Cyr... (vierge) semblait tout désigné au contraire, pour casser sur le nez de la pucelle d'Orléans l'encensoir dans lequel il l'aurait fourré jadis ... afin de la brûler plus sûrement.

Louis MARLE.

LES FOUS

Le Conseil général de la Seine aura à se prononcer prochainement sur le rapport de la commission qui a été chargée cet été d'aller étudier l'organisation des asiles en Angleterre et en Ecosse.

Nous allons rappeler en quelques mots l'historique de ce voyage, qui marquera une date dans l'étude des questions d'assistance. C'est M. le docteur Emile Dubois, président du Conseil général de la Seine, élu député le 22 mai dernier, qui eut l'idée de procéder à cette sorte d'enquête sur la situation des aliénés. Il pensait que les réformes les meilleures sont souvent le résultat d'observations étrangères. C'est ainsi qu'a été créée, après un voyage à Gheel, la colonie de Dun-sur-Auron, où le docteur Marie fait des miracles.

Là des centaines d'aliénés inoffensifs sont placés dans des familles et bénéficient des avantages de la vie en liberté ; et le prix d'entretien du malade, dont le sort est ainsi amélioré, est bien inférieur à la dépense qu'il occasionnait dans un asile. Cet exemple était donc encourageant ; mais en France l'esprit public se lance timidement hors des voies traditionnelles. Il en est tout autrement ailleurs, où il est d'usage fréquent d'envoyer des missions médicales ou administratives dans les Etats voisins et même éloignés.

Les aliénistes en voyage

Dans certains pays, les médecins aliénistes ont, à tour de rôle, une année de congé qui leur permet d'aller visiter les asiles étrangers. En France, nous sommes plus économes et les délégués parisiens n'auront pour mission que d'aller visiter l'Angleterre et l'Ecosse.

Il est probable que chaque année une mission sera envoyée soit en Allemagne, soit en Autriche, soit en Russie, jusqu'à ce qu'on ait procédé à une enquête complète en Europe.

Voilà les motifs qui décidèrent M. le docteur Dubois, qui connaissait particulièrement notre organisation d'assistance et ses lacunes, à demander la nomination d'une mission d'études. Le Conseil général la constitua dans les personnes de l'auteur de la proposition, de M. le docteur Navarre, aujourd'hui président du Conseil municipal, de M. le docteur Paul Brousse, de deux conseillers ouverts aux réformes et spécialement compétents en la matière, de M. Pelletier, chef du service des aliénés du département de la Seine, et de M. le docteur Edouard Toulouse, médecin en chef de l'asile de Ville-Evrard, choisi parmi le personnel technique.

Le rapport de la commission

Cette commission s'est occupée, dès son retour d'Angleterre, du rapport qui est en ce moment à l'impression.

Voici les points principaux qui seront abordés dans ce rapport. Trois questions sont capitales dans l'assistance des aliénés : lee garanties de la liberté individuelle menacée par la pratique de l'internement ; le régime des aliénés séquestrés et les dépenses occasionnées par l'assistance des malades.

Pour le premier point, il n'est pas douteux, et le rapport l'établira de façon indiscutable, que la loi anglaise offre des obstacles plus nombreux, plus sérieux que chez nous, — aux séquestrations insuffisamment motivées, seules à craindre en France.

Tout d'abord la loi donne au pouvoir judiciaire, et non comme chez nous au pouvoir administratif, le droit de prononcer l'internement pour cause d'aliénation c'est le juge qui examine l'aliéné au domicile de ce dernier ou dans une audience généralement à demi-privée. Le médecin d'asile n'a qu'un rôle d'expert.

Il ne paraît pas y avoir dans la pratique d'inconvénient sérieux du fait de la comparution de l'aliéné devant le juge.

L'exemple de la Grande-Bretagne prouve que l'immixtion du juge dans l'internement des aliénés que divers projets de lois ont proposé est une réforme applicable.

La loi anglaise édicte en outre des dispositions nombreuses et minutieuses pour garantir le plus possible la liberté individuelle contre des manœuvres criminelles. C'est ainsi qu'il faut deux certificats de médecins, et non un comme chez nous, à l'appui d'une demande d'internement.

En outre les deux certificats ne sont valables que si chaque médecin a examiné séparément le malade.

Enfin le praticien doit établir, parmi les faits sur lesquels il a basé son diagnostic, ceux qui sont le résultat de son observation personnelle et ceux qu'il a appris de l'entourage du sujet.

Ces derniers ne peuvent servir seuls à établir un certificat. C'est là une bonne prescription qui a pour but de forcer le médecin à étudier le malade.

Il existe un corps d'inspecteurs généraux les *Commissioners in Lunacy*, hommes de grande expérience et de haute autorité qui portent leurs enquêtes partout et s'assurent que la loi est appliquée dans ses prescriptions les plus minutieuses.

Les suites d'une étude

Si le Conseil général n'a aucune action législative, sur la questiondes formalités légales pour l'internement de la sortie des aliénés, il est tout-puissant dans la question de l'organisation extérieure des asiles. A ce point de vue, le voyage en Ecosse aura pour conséquence de faire apporter des adoucissements à la situation de nos aliénés.

Au point de vue du classement des malades, du confortable et du luxe intérieur, de la multiplicité des gardiens, condition qui permet d'accorder une liberté intérieure proportionnellement plus grande, nos asiles sont inférieurs aux asiles anglais ; mais il ne semble pas que les asiles anglais soient mieux agencés que les